



**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
DU 3 MARS 2020
(Visioconférence Guadeloupe / Martinique)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 3 mars 2020, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Calendrier de congés des étudiants

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote.

Il est demandé au Conseil académique de se prononcer sur le calendrier de congés des étudiants pour l'année universitaire 2020-2021.

Résultat du vote	<i>Nombre de membres</i>	62
	Nombre de membres présents ou représentés	46
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	46

Le calendrier de congés des étudiants pour l'année universitaire 2020-2021 a été approuvée à la majorité des membres du Conseil académique.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 16 mars 2020

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY



**CALENDRIER DE CONGES DES ETUDIANTS
ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

TOUSSAINT

- lundi 02 novembre 2020

ARMISTICE

- mercredi 11 novembre 2020

NOEL

- lundi 21 décembre 2020 inclus au samedi 02 janvier 2021 inclus

CARNAVAL

- lundi 15 février inclus au mercredi 17 février 2021 inclus (Guadeloupe)
- lundi 15 février inclus au jeudi 18 février 2021 inclus (Martinique)

MI-CAREME

- jeudi 11 mars 2021 (Guadeloupe uniquement)

PAQUES

- jeudi 01 avril inclus au samedi 10 avril 2021 inclus

FETE DU TRAVAIL

- samedi 1^{er} mai 2021

VICTOIRE 1945

- samedi 08 mai 2021

ASCENSION

- jeudi 13 mai 2021

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

- samedi 22 mai 2021 (Martinique)
- jeudi 27 mai 2021 (Guadeloupe)

PENTECOTE

- lundi 24 mai 2021

